

ACS MULTISERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de 330 000,00 €

Siège social : 32 rue Denis Papin

91240 ST-MICHEL-SUR-ORGE

489 204 396 RCS EVRY

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six,
et le vingt avril, à dix heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation du président.

La société GRC HOLDING représentée par Monsieur BASSAM CHAMOUN, préside la séance en qualité de président de la société.

Le président de séance constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 1 100 actions sur les 1 100 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- les contrats de mandats sociaux,
- le texte des résolutions proposées.
- la feuille de présence.

Puis le président de séance déclare que l'inventaire, les comptes annuels, du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président de séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2025,
- Quitus au président et au directeur général,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Ratification des contrats de mandats sociaux et de la rémunération y afférente,

- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le président donne lecture de son rapport.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 11 139 € et qui ont donné lieu à une imposition de 2 785 €.

En conséquence, elle donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 500 363 €, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 500 363 €

Auquel s'ajoute :

- Le compte « Report à Nouveau » créditeur de 202 162 €

Pour former une somme distribuable de 702 525 €

Proposition d'affectation :

- une somme de 25 018 €

Au compte « Réserve légale », représentant 5% du bénéfice

- et le surplus, soit 677 507 €
au compte « Autres Réserves », qui devient créditeur dudit montant

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte, qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- du contrat de mandat social conclus avec la société GRC HOLDING en qualité de président,
- du contrat de mandat social conclus avec la société REKEIBI HOLDING en qualité directeur général ;
- des termes et conditions desdits contrats, notamment en ce qui concerne les missions confiées et les modalités de rémunération prévues ;

décide :

- de ratifier purement et simplement les contrats de mandat social susvisés ;
- d'approuver la rémunération prévue dans ces contrats, telle que présentée à l'assemblée générale, incluant la part fixe, la part variable et tout avantage en nature ;
- de confirmer que ces engagements sont conformes à l'intérêt social de la société.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président



Comptes certifiés conformes par le président

PLAQUETTE 2025 SIMPLIFIEE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A C S MULTISERVICES

32 RUE DENIS PAPIN
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

SIREN : 489.204.396

Forme juridique : SAS

ASSOCIEES EXPERTISE FINANCES

SARL au capital de 5000 Euros - SIREN : 827942616

10 RUE ANDRE THIERRY, 91320 WISSOUS

Tél : 0178770707

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				-65
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	457 548	35 056	422 492	626
Autres immobilisations corporelles	37 709	14 814	22 895	30 172
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	9 170
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	497 257	49 870	447 387	39 903
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	81 000		81 000	
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 136 043	63 237	1 072 805	1 288 780
Autres créances	355 928		355 928	269 340
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	441 189		441 189	341 737
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 014 160	63 237	1 950 923	1 899 857
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 511 416	113 107	2 398 309	1 939 760

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	330 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	202 162	87 494
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	500 363	414 668
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 035 524	535 162
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	448 382	25 480
Emprunts et dettes financières diverses	666	2 301
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		367 570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 478	553 598
Dettes fiscales et sociales	369 125	455 650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	177 135	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	1 362 785	1 404 599
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	2 398 309	1 939 760

Compte de résultat

